



© Jeannette Chavoutier

## *Dichelyma capillaceum* (Dicks.) Myr.

Dichélyme étroite

### Biologie

Bryophyte pleurocarpe de la famille des Fontinalacées se présentant sous forme de tapis noirâtres, à l'architecture diffuse et peu définie dans l'ensemble, aux rameaux jeunes vert jaune doré et aux feuilles falciformes en alène. Plante dioïque néanmoins considérée comme stérile en Europe (Bardat, in Aboucaya *et al.*, 2002) ; des récoltes fertiles ont cependant été signalées en Suède en 1864 et 1935 (d'après Toivonen, 1972). En France, dans la vallée de la Leyre (Gironde), les populations observées se sont toutes rapportées à des individus mâles (Hugonnot *et al.*, 2006), à l'opposé vraisemblablement du nord de l'Europe où Möller (1922) puis Hedenäs *et al.* (1996) imputent au contraire l'extrême rareté des sporophytes à la rareté des individus mâles. La multiplication végétative s'effectuerait par fragmentation d'axes stoloniformes fixés par des faisceaux de rhizoïdes, de tiges ou de branches quelconques, ou encore de portions de rameaux anciens ou de feuilles anciennes portant des filaments de chloronéma adventif (Hedenäs *et al.*, 1996, in Hugonnot *et al.*, 2008).

### Ecologie

Espèce corticole (voire saxicole), hygrophile à hydrophile temporaire, oligotrophile à mésotrophile, à tendance sciaphile.

### Communautés végétales et habitats associés à l'espèce

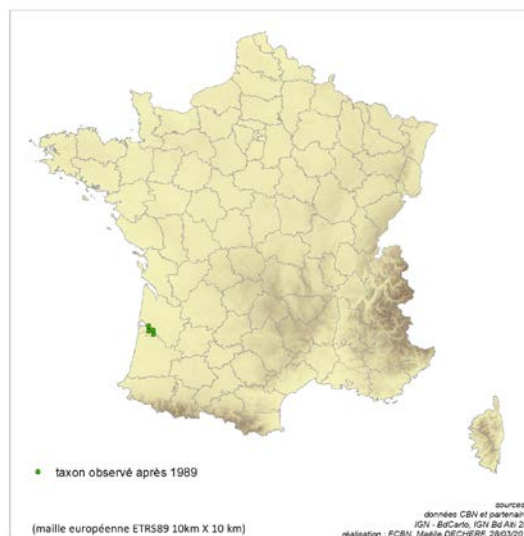
En France, dans la vallée de la Leyre, *Dichelyma capillaceum* se développe au sein de boisements marécageux des *Alnetea glutinosae* (*Salicion cinereae* et *Alnion glutinosae*) voire alluviaux des *Quercus roboris-Fagetea glutinosae* (*Alnion incanae* (code Natura 2000 : 91E0)), de type aulnaies, saulaies ou aulnaies-saulaies (plus rarement des chênaies-frênaies des niveaux immédiatement supérieurs), oligotrophes à mésotrophes, acidiphiles à neutrophiles, en contexte de vallée alluviale (Blanchard F. & Caze G., 2004). Ces boisements marécageux sont en effet typiquement soumis à une alternance de longues phases d'inondation, longues de quelques semaines à plusieurs mois, et de phases émergées, conditions déterminants strictement la présence de *Dichelyma capillaceum*. Ils sont à ce titre localisés aux espaces d'épandage et de divagation des crues dans le lit majeur (zone de mobilité de l'hydrosystème fluvial).

Dans ces stations, l'espèce forme des manchons à la base des troncs de divers supports ligneux, en majorité *Alnus glutinosa*, mais aussi *Salix acuminata*, *Quercus robur* voire d'autres essences plus rares.

Sur le plan bryosociologique, l'espèce se définit comme caractéristique d'une communauté paucispécifique originale, le *Fissidento adianthoidis-Dichelymetum capillacei* Hugonnot 2010, strictement inféodé à la base des troncs (entre 40 cm et jusqu'à 1 m de haut) dans la zone de battement des eaux (entre le niveau moyen et le niveau maximal des eaux). Peut occasionnellement se développer sur les berges, au sein des communautés du *Fontanilion antipyreticae*.

### Répartition et Distribution

*Dichelyma capillaceum* est une espèce amphiatlantique à circumboréale. Elle est extrêmement rare en France où elle se trouve en limite méridionale, en disjonction importante avec le reste de ses populations européennes presque toutes situées dans le nord de l'Europe. En France, elle n'est connue que du département de la Gironde, sur 4 communes distantes deux à deux d'une quinzaine de kilomètres, situées entre le delta de la Leyre en aval (Biganos et Le Teich) et la moyenne vallée de la Leyre en amont (Belin-Beliet et Lugos).



## Statuts de l'espèce

Annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore

Annexe I de la convention de Berne

Liste rouge des bryophytes européennes (ECCB, 1995) : Vulnérable (VU)

## Evolution et état des populations

Un bilan basé sur des prospections récentes (Royaud A., in Hugonnot et al. 2008) a fait état de 2 principaux foyers de présence situés au niveau des grandes zones d'épandages de crues de la vallée, d'une part au niveau du delta de la Leyre (secteur Biganos et Le Teich), d'autre part au niveau de la moyenne vallée (secteur Belin-Beliet et Lugos). Dans ces 2 secteurs, l'espèce n'est présente qu'au niveau des boisements soumis à de longue phase d'immersion par les crues. Si l'espèce est connue depuis plus d'un siècle (Crozsals M., 1894), l'état de ses populations est resté longtemps méconnu ; l'évolution de ses populations n'est donc pas connue mais semblerait relativement stable à court terme.

## Menaces et Pressions

Les aménagements perturbant la dynamique de l'hydrosystème fluvial, en particulier lorsqu'ils empêchent ou limitent l'épandage des crues dans l'espace de mobilité du cours d'eau (endiguement, fermeture d'accès à des lits mineurs secondaires) constituent les menaces les plus importantes. L'habitat de l'espèce est en effet intimement lié à une dynamique naturelle de l'hydrosystème fluvial. D'autres facteurs susceptibles d'affecter cette dynamique peuvent menacer la pérennité des foyers de *Dichelyma capillaceum*, en particulier lorsqu'ils diminuent la durée d'inondation : surcreusement de la vallée ou baisse généralisée des niveaux de la nappe phréatique du bassin versant (plateau landais) par drainage généralisé notamment. Serait également directement affectée par les coupes forestières qui détruiraient leur support et l'ensemble de l'habitat. Enfin une baisse de la qualité des eaux par eutrophisation serait également à craindre, certains phénomènes de dégradation des eaux, d'origine inconnue, s'étant vraisemblablement produits récemment.

## Eléments justifiant la protection

Espèce exceptionnelle pour le sud de l'Europe et en France (4 localités), en forte disjonction et limite d'aire méridionale, présentant une forte singularité écologique en ce qu'elle est strictement inféodée à un fonctionnement alluvial de grand cours d'eau oligotrophe, situation vraisemblablement unique dans le sud de l'Europe.

## Bibliographie

- Allorge V. & Jovet-Ast S., 1948. *Dichelyma capillaceum* dans le sud-ouest de la France. Compte rendu sommaire des séances de la société de biogéographie, 25 (213) : 17-18.
- Bensettiti, F., Gaudillat V., Malengreau D., Quéré E. (coord.), 2002. Cahiers d'habitats Natura 2000, Tome 6 : espèces végétales. La documentation Française : 34-36.
- Bescherelle J.J., 1901. Excursion bryologique sur les bords de la Leyre. Procès-verbaux de la Société Botanique Linnéenne de Bordeaux, 56 : 169-172.
- Blanchard F. Caze G. & Lamothe T., 2004. Etude typologique et fonctionnelle des boisements marécageux des vallées de la Leyre. Mission Conservatoire Botanique National Aquitaine / Poitou-Charentes, Ligue de Protection des Oiseaux, Conseil Général des Landes, 67 p.
- Crozsals M., 1894. Note sur le *Dichelyma capillaceum* Br. Eur. Extrait des procès-verbaux de la Société Linnéenne de Bordeaux. Séance du 19 décembre 1894, 3 p.
- Hedenäs L., Godow S. & Hylander K., 1996. Bryophyte Profiles. 1. *Dichelyma capillaceum* (Dicks.) Myr. (Bryopsida: Fontinalaceae). Journal of Bryology, 19 : 157-179.
- Hugonnot, V., 2010. The *Fissidento adianthoidis-Dichelymetum capillacei* ass. nov. in the Leyre valley (Gironde, south-western France). Nova Hedwigia, Beiheft 138, 285-296.
- Hugonnot V., Caze G., Royaud A. & Blanchard F., 2008. Répartition, écologie et sociologie de *Dichelyma capillaceum* (Dicks.) Myr. dans la vallée de la Leyre (Gironde, France). Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, 22 p.
- Royaud A. & Dupain M., 2004. Nouvelles stations de *Dichelyma capillaceum* (Dicks.) Myr. (Bryophyte) en Gironde. Bulletin de la Société Linnéenne de Bordeaux, 32 (2) : 149-150.

Schumacker R., Martiny Ph. & coll., 1995. Red Data Book of European Bryophytes. European Committee for the Conservation of Bryophytes (ECCB) (ed.), Trondheim : 31-193.

Toivonen H., 1972. Distribution of *Dichelyma capillaceum* (With.) Myr. emend. Br. & Schimp. (Bryophyta), especially in northwestern Europe. Annales Botanici Fennici, 9 : 102-106.

### Sources des données

CBN Sud-Atlantique

**Rédacteur** : Grégory Caze (CBN Sud-Atlantique)

**Contributeurs** : Jean-Christophe Hauguel (CBN de Bailleul), Vincent Hugonnot (CBN du Massif-central)

**Crédit photographique** : Jeannette Chavoutier (Aix-les-Bains)

**Coordination, Relecture et Mise en forme** : Johan Gourvil (FCBN)

Avertissement : Les données représentées reflètent l'état d'avancement des connaissances ou la disponibilité des inventaires à un instant donné. En aucun cas elles ne sauraient être considérées comme exhaustives.

Citation de cette fiche : Caze G., Gourvil J., avril 2012. *Dichelyma capillaceum* (Dicks.) Myr. Fédération des Conservatoires botaniques nationaux.